

Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

<https://lesarchersdecentnoix.fr>

virginie@lesarchersdecentnoix.fr



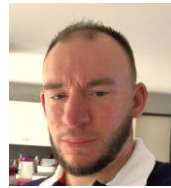
Président
Josiane Di Méo



Secrétaire
Virginie Vigny



Trésorière
Sylvie Cintrat



Entraîneur
Débutant Adultes
Aurélien Delhaye



Entraîneur
Débutant Jeunes
Michel Devin

Les inscriptions se font au forum des associations le samedi 7 Septembre au Parc des Berges de Seine.

Il vous coûtera pour une année :

	Adulte :	Jeune (-21ans)
Licence :	81 €	57 €
Cotisations :	<u>250 €</u>	<u>230 €</u>
Total :	331 €	287 €

Vous avez la possibilité de payer en 2 fois : la licence le premier mois et la cotisation le mois suivant.

La distribution des arcs aura lieu le jeudi 12 septembre pour les adultes et le vendredi 13 septembre pour les jeunes de 18h00 à 20h00

Début des cours le jeudi 19 pour les adultes et le vendredi 20 septembre pour les jeunes

L'initiation se déroule :

- le vendredi de 18h00 à 20h00 pour les jeunes
- le mardi de 18h30 à 19h45 pour les jeunes
- le jeudi de 19h30 à 21h00 pour les adultes

**Stade du Courlis
25 rue des Alouettes**

Vous remplirez :

- Une fiche d'inscription.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.

Vous nous fournirez une **photo d'identité** ou sa numérisation.

L'image doit être au format JPEG, JPG, PNG d'une hauteur < 275px, d'une largeur < 175 px et d'une taille maximum de 80 Ko.

On vous fournira :

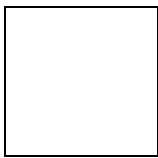
- Un résumé du règlement intérieur.
- Un passeport. Livret sportif obligatoire (Loi 99-223, art. 5 et 6)
- **Un arc contre un chèque de caution de 100€ à l'ordre : des Archers de Cent Noix d'Argenteuil.**

Site



Secrétaire : virginie@lesarchersdecentnoix.fr

Responsable des entraînements : Régis CINTRAT 06 46 35 27 56



Les Archers de Cent Noix d'Argenteuil

<https://lesarchersdecentnoix.fr>

virginie@lesarchersdecentnoix.fr

Pour tirer, vous aurez besoin **d'un stylo** et :

- ✓ 6 flèches carbonées,
 - ✓ 1 palette Cartel,
 - ✓ 1 protège bras **court**,
 - ✓ 1 carquois,
 - ✓ 1 lacet (taille 3 œilletons) ou une cordelette de 40 cm, ou une dragonne en magasin d'archerie.
- Ceci est à votre charge et représente un coût d'environ 50€.

Pour être licencié, vous devez compléter un questionnaire de santé conformément à l'article 23 de la Loi Sport 2022-296 du 2 mars 2022. Dans le cas d'une réponse positive à l'une des questions, l'adhérent devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc.
N.B. : Votre licence est également une assurance en responsabilité civile et accident.

Pour tirer vous devez avoir des chaussures de sport.

En salle :

Prévoir un pull ou un sweet moulant.

En extérieur :

prévoir une casquette,

un vêtement de pluie type K-way,

une petite serviette,

un vêtement chaud près du corps.

En concours :

vous devez avoir un pantalon (survêtement) blanc ou noir.

Vacances scolaires

Il n'y a pas de tir pendant les vacances scolaires :

Toussaint : Samedi 19 octobre 2024 / Dimanche 3 novembre 2024

Noël : Samedi 21 décembre 2024 / Dimanche 5 janvier 2025

Hiver : Samedi 15 février 2025 / Dimanche 2 mars 2025

Printemps : Samedi 12 avril 2025 / Lundi 27 avril 2025

L'arc d'initiation est à rendre au plus tard le **vendredi 30 juin 2025**

Le chèque de caution sera encaissé la semaine suivante pour tous les arcs non rendus.

Magasins d'archerie

Top Archerie
163, bd Jean Allemane
Argenteuil
01 39 80 76 13
Kit 2025 : 52 euros
(Hors dragonne)

France Archerie LBFA
4&6, rue Fernand-Foureau
75012 Paris
01 43 44 00 24

Gold Archery
4 av Gustave Stresemann
92150 Suresnes
01 47 72 55 71

Site



Secrétaire : virginie@lesarchersdecentnoix.fr

Responsable des entraînements : Régis CINTRAT 06 46 35 27 56